



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössische Kommission für Frauenfragen EKF  
Commission fédérale pour les questions féminines CFQF  
Commissione federale per le questioni femminili CFQF



# Les dates clés de l'égalité en Suisse

# Qu'est-ce que l'égalité ?



Schweiz, Sozialarchiv F Fa-0014-032

**La moitié du monde pour nous: grève des femmes de 1991 à Zurich.**



Silvia Hugi

**« Les princesses sont aussi importantes que les princes »: manifestation en 2015 à Berne.**

# Comment fonctionne l'égalité ?

«Entre les mains des hommes, les droits des femmes sont généralement mal gardés.»

Anita Augspurg (1857–1943), juriste allemande

«Les femmes qui ne demandent rien sont prises au mot: elles n'obtiennent rien.»

Simone de Beauvoir (1908–1986), écrivaine et philosophe française

«Je comprends maintenant ce que veulent dire les hommes qui affirment que la place des femmes est à la maison. Ils ont raison. Cette maison est celle où siègent les autorités communales, celle où siègent les autorités cantonales, celle où siègent les autorités fédérales.» Josi Meier (1926–2006), juriste, avocate, femme politique (Session des femmes, 1991)

«Nous devons exiger chaque jour que pouvoir et responsabilités soient partagés équitablement entre hommes et femmes. Nous ne sommes pas encore arrivés au but.»

Simonetta Sommaruga (1960\*), conseillère fédérale suisse, pianiste (discours du 10.11.2018 pour le centenaire de la grève générale)

# L'égalité dans le contexte international



**4e Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU, Beijing 1995.**

**1974** La Suisse ratifie la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

**1975** Proclamation par l'ONU de l'Année internationale de la femme

**1995** 4e Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU à Beijing

**1997** La Suisse ratifie la Convention CEDEF sur les droits des femmes.

**2018** La Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence envers les femmes entre en vigueur en Suisse.

# 1971 Oui au droit de vote et d'éligibilité des femmes



Keystone-SDA 109696601 (RM)

**Berne, 1971. Les premières parlementaires:  
11 conseillères nationales et une conseillère aux États.**

## Droits politiques

Alors qu'elles représentent la moitié de la population, les femmes ont été privées de droits politiques jusqu'en 1971. Elles ne pouvaient pas:

- voter
- élire
- être élues
- signer des demandes d'initiative populaire et de référendum

# 1975 Les femmes exigent l'égalité des droits



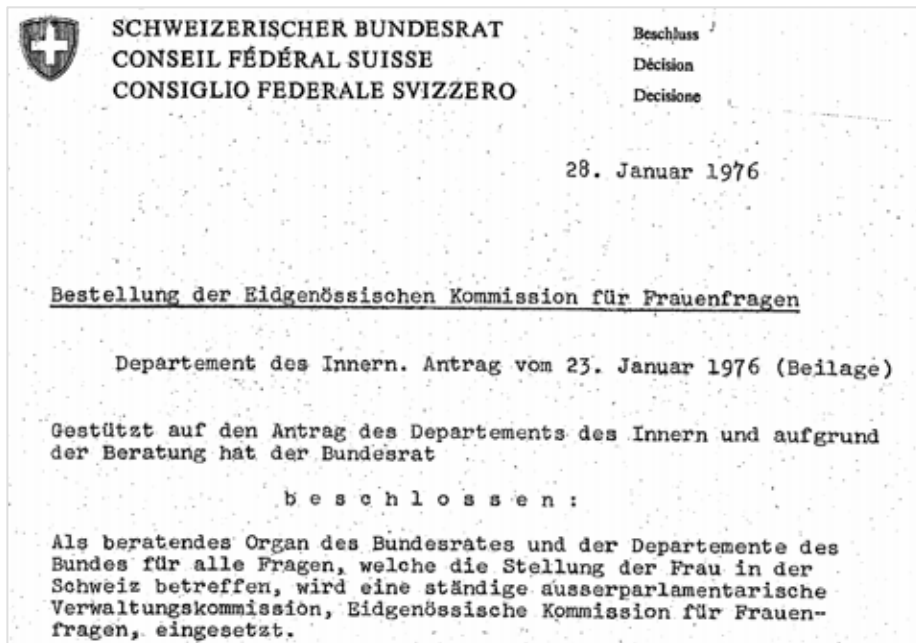
Keystone-SDA 186226198 (RM)

## IVe Congrès suisse pour les intérêts féminins, Berne

- Lancement de l'initiative populaire pour l'égalité des droits entre femmes et hommes
- Revendication de la création d'un organe fédéral chargé des questions féminines

**L'avocate Josi Meier (PDC), qui deviendra la première présidente du Conseil des États, lors du Congrès des femmes de 1975 à Berne.**

# 1976 Institution de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF



## Politique institutionnelle en faveur de l'égalité

La CFQF est le premier organe national institué par la Confédération :

«... pour toutes les questions concernant le statut de la femme en Suisse ...»

Document original, uniquement en allemand.

# 1981 L'égalité entre femmes et hommes dans la Constitution fédérale



Affiche pour la votation  
du 14 juin 1981

## Égalité des droits

1981: art. 4, al. 2 Cst.

«L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.»

Depuis 2000: art. 8, al. 3 Cst.

«L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit **et de fait**, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.» (Caractères gras: CFQF)

# 1981 L'égalité des sexes dans le système éducatif



Schweiz. Sozialarchiv F 5107-Na-09-065-008

**Action de protestation contre l'enseignement ménager obligatoire pour les filles, Zurich 1981.**

**1979** À cause de la couture et de l'enseignement ménager obligatoires, les jeunes filles effectuent en moyenne 200 heures de plus que les garçons durant la scolarité obligatoire. À l'opposé, elles ont 10% de cours de maths et de sciences naturelles de moins que les garçons.

**1982** Arrêt du Tribunal fédéral: il n'est pas admissible d'imposer des conditions différentes en fonction du sexe pour l'admission à l'école secondaire (p. ex. des notes supérieures).

# 1988 Entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial



Schweiz. Sozialarchiv F Pe-0334



Schweiz. Sozialarchiv F 5123-Pe-084

Affiches électorales pour et contre le nouveau droit matrimonial, 1985.

## Les femmes dans le droit civil

**1912** «Le mari est le chef de l'union conjugale.»

**1988** Partenariat égalitaire et responsabilité commune des époux pour l'entretien et l'éducation des enfants et pour l'entretien du ménage.

# 1990 Appenzell Rhodes-Intérieures: pas d'exception au droit de vote et d'éligibilité des femmes



Keystone-SDA 99848793 (RM)

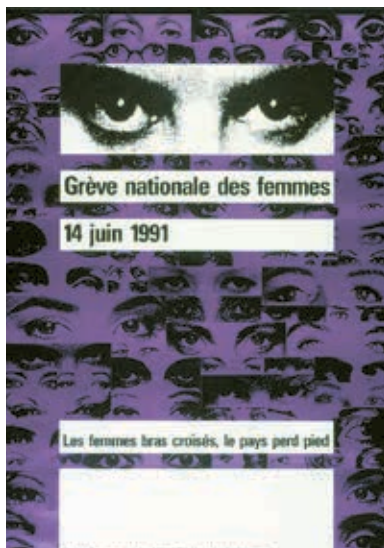
**Femmes et visiteurs observent la Landsgemeinde à Appenzell Rhodes-Intérieures, 29 mai 1990.**

**29 mai 1990:** la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures refuse le droit de vote et d'éligibilité des femmes.

**26 novembre 1990:** le Tribunal fédéral accepte un recours déposé par des Appenzelloises et impose au canton d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes (par une nouvelle interprétation de sa Constitution).

**28 avril 1991:** les femmes peuvent participer pour la première fois à la Landsgemeinde d'Appenzell.

# 1991 Grève nationale des femmes



Schweiz. Sozialarchiv F Pe-0062



Schweiz. Sozialarchiv F 5031-Fb-0257



Le 14 juin, un demi-million de femmes participent à une grève nationale à l'occasion du 10e anniversaire de l'article constitutionnel sur l'égalité des droits entre femmes et hommes.

# 1996 Entrée en vigueur de la loi sur l'égalité



La loi sur l'égalité a pour but de faire avancer l'égalité entre femmes et hommes dans les faits. Elle met l'accent sur l'égalité dans la vie professionnelle.

**L'interdiction de discriminer dans la vie professionnelle** s'applique à l'embauche, à l'attribution des tâches, aux conditions de travail, aux rémunérations, à la formation et au perfectionnement, aux promotions et au licenciement.

**Le harcèlement sexuel au travail est aussi considéré comme une discrimination.**

# 2002 Oui au régime des délais



Keystone-SDA 186226133 (RM)



Schweiz, Sozialarchiv F Pe-0032



Schweiz, Sozialarchiv F 5123-Pe-073

**Le nouveau mouvement féministe a lutté pour la dépénalisation de l'avortement, ici en 1975 à Berne.**

**Affiches électorales pour et contre le régime des délais, 2002.**

# 2004 La violence conjugale devient un délit poursuivi d'office



## Intégrité sexuelle et violence envers les femmes

**Années 70** Des groupes de femmes autonomes parlent de la violence envers les femmes, organisent des cours d'autodéfense, créent des centres de consultation.

**1977** Ouverture de la première maison pour femmes en Suisse.

**1992** Le viol au sein du mariage est maintenant punissable sur plainte.

**2004** La violence physique, la contrainte sexuelle et le viol au sein du couple, marié ou non, sont poursuivis d'office.

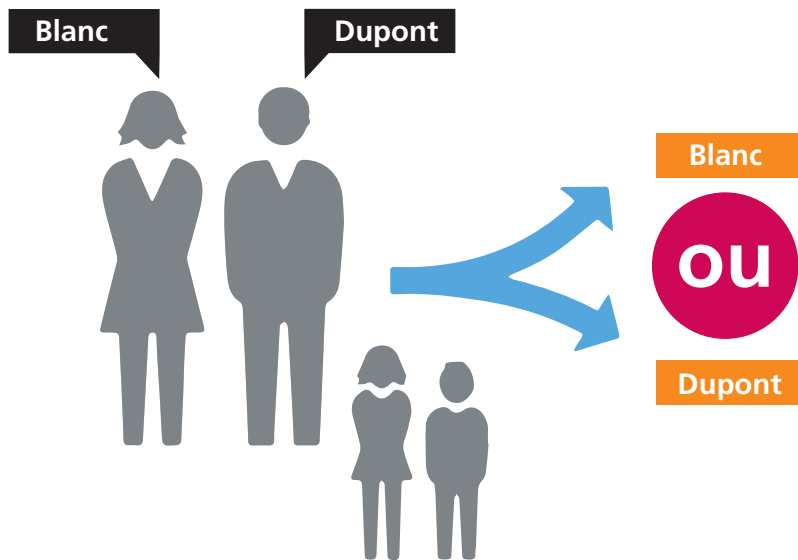
# 2005 Assurance-maternité



## Famille et activité professionnelle

- 2004: le peuple se prononce en faveur d'une allocation pour perte de gain en cas de maternité.
- En vigueur depuis 2005: salariées et indépendantes ont droit à une allocation de maternité. Elles touchent 80% de leur revenu antérieur pendant 14 semaines.

# 2013 Entrée en vigueur du nouveau droit du nom



## Égalité au regard du droit du nom

Lors du mariage, l'homme et la femme peuvent soit conserver leur nom de célibataire, soit choisir un nom de famille commun.

# Nombreux acquis – nouveaux défis



Silvia Hugli

**20 000 femmes et hommes manifestent à Berne pour l'égalité salariale, septembre 2018.**

Malgré les progrès juridiques accomplis, l'égalité n'est pas encore atteinte.

- Égalité salariale ?
- Conciliation famille/métier ?
- Stéréotypes de genre ?
- Participation à la vie politique et sociale ?
- Violence à l'égard des femmes ?
- ... ?

# 2019 Deuxième grève nationale des femmes



Elisabeth Keller



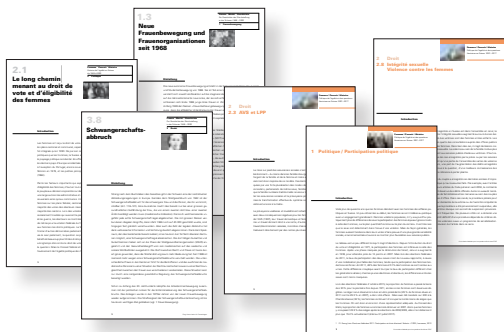
Corriere del Ticino / Gabriele Putzu



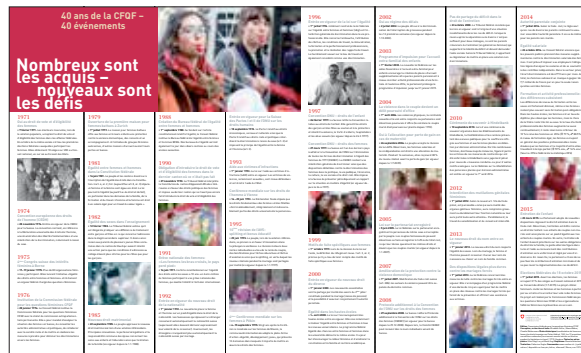
Silvia Hugli

Le 14 juin, plus d'un demi-million de femmes participent à la deuxième grève nationale des femmes.

# Pour en savoir plus



**Dossiers «Femmes Pouvoir Histoire»:** principaux faits et chiffres sur la politique de l'égalité et les questions féminines en Suisse.



**Feuille d'information «Nombreux sont les acquis – nouveaux sont les défis. 40 ans de la CFQF – 40 événements»**



**halbe-halbe** Mehr Frauen in die Politik  
**moitié-moitié** Plus de femmes en politique  
**metà-metà** Più donne in politica

**Spot vidéo «moitié-moitié»:**  
plus de femmes en politique !

[www.comfem.ch](http://www.comfem.ch)

# Impressum

## Les dates clés de l'égalité en Suisse

### Diaporamas sur l'histoire de l'égalité en Suisse, 3<sup>ème</sup> partie

Edition :	Commission fédérale pour les questions féminines CFQF
Responsable :	Bettina Fredrich
Conception :	Elisabeth Keller, Claudia Weilenmann
Recherches et textes :	Lea Küng, historienne
Rédaction :	Eva Granwehr, Elisabeth Keller, Deborah Oliveira, Claudia Weilenmann
Traduction :	Catherine Kugler
Graphisme :	Renata Hubschmied
Version linguistiques :	français, allemand et italien

Disponible sur [www.comfem.ch](http://www.comfem.ch) > Publications > Histoire de l'égalité

Ce diaporama constitue la 3<sup>ème</sup> partie d'une série :

1 Les pionnières du suffrage féminin I 1a Script du diaporama «Pionnières»

2 Le long chemin vers le droit de vote et d'éligibilité des femmes

### **3 Les dates clés de l'égalité en Suisse**

Matériel supplémentaire : 2 x 7 cartes postales sur l'histoire de l'égalité. Commande gratuite sur [www.comfem.ch](http://www.comfem.ch)